

**Compte-rendu conseil d'école du premier trimestre Année 2016-2017**  
**Le mardi 11 octobre à 18h30**

**Mairie** : MME BONNEFOY

**Représentants de parents d'élèves** : MMES BAYLE, PERACHE, JARACZEWSKI, MASSARDIER, BRUN ET M ROBERT

**Enseignants** :

Mme MATAFFIRI, Mme MACHABERT, Mme SABATIER I, Mme PACALON, Mme BRUJAS, Mme GARNIER, M DECOEUR, Mme MAJESTE-LABOURDENNE, Mme MONTMEA, Mme BERINGER, Mme BEYSSAC, Mme ROCHE, M<sup>r</sup> BERTHASSON (directeur)

**1° APPROBATION COMPTE-RENDU 3° CONSEIL 2015-2016**

Il est approuvé à l'unanimité.

**2° RESULTATS DES ELECTIONS**

La seule liste qui se présentait a été élue avec 100% des votes. La participation s'élève à 39.9%.

**3° VOTE DE LA CHARTE INTERNET**

La charte internet est votée. M Berthasson rappelle qu'elle est très formelle mais que des actions de sensibilisation aux dangers d'Internet sont conduites auprès des élèves.

**4° RENTREE 2016**

Du point de vue des effectifs nous avons commencé l'année avec 306 élèves (110 en maternelle et 196 en élémentaire) soit 12 de moins que l'année dernière. Il y aura 1 arrivée aux vacances de Toussaint et 2 à Noël. M Berthasson doit envoyer les prévisions d'effectifs à l'inspection académique début novembre. Ces prévisions laissent à penser que les effectifs vont être stables l'année prochaine mais devraient baisser dans 2 ans.

L'équipe enseignante a un peu changé. Mme Majesté-Labourdenne et M Decoeur remplacent Mme Jeanmasson et M Jacquet. Il y a également eu quelques changements de niveaux (voir tableau). Mme Bougaci complète Mmes Montméa et Pacalon. Mme Roche complète M Decoeur.

| ENSEIGNANTS  | PS1       | PS2       | MS        | GS        | Mat        | CP        | CE1       | CE2       | CM1       | CM2       | Elém.      | Total      |
|--|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|------------|
| sandrine mataffiri                                 | 14        | 12        |           |           | 26         |           |           |           |           |           | 0          | 27         |
| isabelle sabatier                                  |           | 19        | 9         |           | 28         |           |           |           |           |           | 0          | 27         |
| marilyne pacalon (sadia bougaci le mercredi matin) |           |           | 14        | 14        | 28         |           |           |           |           |           | 0          | 28         |
| céline majesté-labourdenne                         |           |           | 13        | 15        | 28         |           |           |           |           |           | 0          | 28         |
| thomas decoeur (sylvie roche)                      |           |           |           |           | 0          | 21        |           |           |           |           | 21         | 21         |
| muriel machabert                                   |           |           |           |           | 0          | 22        |           |           |           |           | 22         | 22         |
| cécile brujas                                      |           |           |           |           | 0          |           | 25        |           |           |           | 25         | 25         |
| céline gamier                                      |           |           |           |           | 0          |           | 10        | 12        |           |           | 22         | 22         |
| murielle montméa (sadia bougaci)                   |           |           |           |           | 0          |           |           | 25        |           |           | 25         | 25         |
| anne béringer                                      |           |           |           |           | 0          |           |           |           | 30        |           | 30         | 30         |
| corinne beyssac                                    |           |           |           |           | 0          |           |           |           | 15        | 8         | 23         | 23         |
| willy berthasson et (alain ricou)                  |           |           |           |           | 0          |           |           |           |           | 28        | 28         | 28         |
| <b>Total (hors TR)</b>                             | <b>14</b> | <b>31</b> | <b>36</b> | <b>29</b> | <b>110</b> | <b>43</b> | <b>35</b> | <b>37</b> | <b>45</b> | <b>36</b> | <b>196</b> | <b>306</b> |

Du côté des ATSEM pas de changement mais des ajustements ont eu lieu à la rentrée pour des raisons diverses :

- Alamata Wandaogoo est en arrêt maladie et est remplacée par Elodie Duamelle.
- Camille Poyet a signé un nouveau contrat aidé ce qui a provoqué une période de 15 jours où elle n'a pas pu travailler.

Ces 2 contretemps sont intervenus pour la rentrée. Il n'est pas facile de commencer avec du personnel qui ne connaît pas les enfants. En ce sens M Berthasson et l'équipe enseignante insistent pour que Camille puisse être titularisée à l'issue de son contrat aidé.

Les postes d'EVS et d'AESH sont inchangés.

Les parents demandent si un trombinoscope des personnes travaillant dans l'école pourrait être fait. Si tous les personnels sont d'accord M Berthasson le fera prochainement.

## **5° SECURITE**

Un exercice d'évacuation a été effectué le lundi 26 septembre et un exercice d'alerte intrusion a eu lieu le lundi 03 octobre. Ce dernier a été adapté en fonction de l'âge des enfants. Il s'est accompagné de débats pour les plus grands. Le PPMS sera communiqué aux parents lors du 2° conseil car il doit être actualisé avec l'aide des gendarmes.

Les points d'équipement de sécurité à améliorer sont énoncés par M Berthasson :

- Fermer complètement l'enceinte de l'école (portail classe Maryline à déplacer, verrouiller portail côté mairie)
- Sonnerie spéciale PPMS

Madame Bonnefoy prend note de ces demandes et étudiera la faisabilité et le coût de ces aménagements.

Les panneaux pour réguler la circulation route de Jonzieux semblent fonctionner. Il faudrait faire un rappel pour le stationnement rue du Breuil.

## **6° PROJET D'ECOLE, MANIFESTATIONS**

- Organisation APC

Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont pour but d'aider les enfants qui ont des difficultés passagères ou de mettre en place des activités du projet d'école qui nécessitent une organisation particulière (ex : jardin en petits groupes). Elles sont organisées différemment selon les classes. En maternelle, Mme Mataffiri a utilisé ce temps-là pour individualiser l'accueil des tout-petits en début d'année. Mme Sabatier prend des groupes d'enfants pour les aider sur des points particuliers du temps de midi ou à 15h30. Pour les autres classes, il s'agit la plupart du temps d'aide sur des points particuliers avec des petits groupes d'enfants qui se déroule de 15h30 à 16h15. A noter que les CE2 ont passé les évaluations nationales sur ce temps là.

- Projet d'école

Le projet d'école est en cours de rédaction. Il sera présenté lors du prochain conseil d'école. Il sera sans doute dans la continuité du précédent et intégrera obligatoirement :

- Parcours de l'élève et liaison avec le collège et conseil école collège
- Projet d'accueil des deux ans

### **Manifestations diverses**

| Depuis le début de l'année   | A venir  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>○ Les élèves de l'école élémentaire ont participé à la fête du sport</li><li>○ Intervention rugby</li><li>○ Intervention Judo</li><li>○ Nettoyons la nature</li><li>○ Piscine des CE1</li><li>○ Semaine du goût maternelle</li><li>○ Sortie le Corbusier CM1</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>○ Cross du collège</li><li>○ Piscine CP et CE1</li><li>○ Classe nature Ardèche cycle 2</li><li>○ Ecole et cinéma, Images et tout petits</li><li>○ Projet devoir de mémoire pour les CM2</li><li>○ Projet cirque maternelle</li></ul> |

## **7°TRAVAUX**

La liste des petits travaux sera transmise pour les vacances. M Berthasson évoque les problèmes de mise en route du chauffage. Il demande si le chauffage pourrait être remis un peu plus tôt afin de prévenir les incidents de mise en route. Mme Bonnefoy explique que le chauffage est remis dans tous les bâtiments communaux en même temps, ce qui explique que ce ne soit pas plus tôt.

Mme Bonnefoy rappelle que les vitres cassées seront changées mais que les procédures d'assurance prennent du temps. En attendant, la solidité de la baie vitrée va être vérifiée. La poubelle près du portail a été installée. Le tour des arbres en maternelle a été sécurisé.

## **8° BUDGET**

M Berthasson explique que le budget de l'école est divisé en 3 parties :

- Une partie fonctionnement versée par la Municipalité sur le compte coopérative (Les parents élus ont été invités à signer les comptes de la coopérative).
- Une partie fonctionnement gérée directement par la mairie.
- Une partie investissement gérée par la mairie.

Au total ce budget représente environ 60€ par enfant chaque année.

L'école doit transmettre pour cette partie un budget prévisionnel à Madame Bonnefoy avant la mi-novembre. Ce budget prévisionnel comprendra en outre une demande de prise en charge de la maintenance informatique et une demande de participation de la communauté de communes au financement du matériel de l'école utilisé par les TAP.

M Berthasson explique par ailleurs que cette partie du budget est une petite partie de ce que coûte un élève. En effet, le coût global d'un élève à l'école La communale est de 511€ par an. Cette somme prend en compte entre autres : les frais d'entretien et d'énergie du bâtiment, les coûts de personnel.... Ce coût est particulièrement bas par rapport aux communes alentour de taille équivalente. M Berthasson explique ce faible coût par plusieurs facteurs dont :

- La hausse des effectifs
- L'emploi en contrat aidé de 2 ATSEM
- La baisse du nombre d'heures d'ATSEM
- L'emménagement dans la nouvelle école qui a engendré une baisse des frais

Mme Bonnefoy explique que ce prix servait de base pour le calcul de la subvention forfaitaire que verse la commune à l'école privée. Elle indique par ailleurs que ce mode de calcul va évoluer et que le calcul se fera sur le coût moyen d'un enfant de Malmont et de Saint Just. Cette modification va induire une augmentation sensible de la subvention à l'école privée puisqu'elle sera de 617€ par enfant au lieu des 511€. Mme Bonnefoy explique que les élus ont fait ce choix pour ne pas avoir à faire une subvention exceptionnelle et que par ailleurs les enfants non-domiciliés à St Just ne seront pas comptabilisés dans le calcul de la subvention.

L'équipe enseignante s'inquiète de cette décision pour les raisons suivantes :

- La titularisation prochaine des personnels en contrat aidé va induire une augmentation du coût de l'élève.
- La légère baisse du nombre d'élèves va également induire une augmentation du coût de l'élève.
- Cette augmentation ne va-t-elle pas à plus ou moins long terme induire une baisse des moyens attribués à l'école publique (titularisation des personnels, nombre d'heures d'ATSEM, investissement ....) ?

Les parents d'élèves partagent ces inquiétudes et ne voudraient pas que les efforts des uns permettent de financer les autres.

Mme Bonnefoy s'engage à ne pas faire baisser les moyens attribués à l'école publique et à titulariser dès que possible les ATSEM en contrat aidé. L'équipe enseignante entend ces propos rassurants mais s'interroge sur les effets à plus long terme d'une décision qui ne permet pas de retour en arrière. Elle sera vigilante dans les années à venir sur l'évolution de ce coût de l'élève.

M Berthasson indique par ailleurs qu'au-delà de l'aspect financier cette décision ne doit pas s'accompagner d'une communication « agressive » de l'école privée dans le but éventuel de gagner des élèves. Il rappelle qu'au niveau national 86,59% des écoliers sont scolarisés dans des écoles publiques contre 13,41% dans les écoles privées. Le basculement d'effectifs sur Saint Just ces dernières années est donc lié à une évolution des choix de parents tendant à se rapprocher de la moyenne nationale et devrait se maintenir à long terme, l'école gratuite et laïque restant avant tout l'école de tous.

## **10° PERI-SCOLAIRE**

Le planning journée de l'enfant est sur le site. Il devait être distribué à toutes les familles. Une erreur de numéro de téléphone sera corrigée.

La réunion TAP du 22 septembre a réuni une trentaine de familles et a permis de répondre aux interrogations des parents. Elle sera renouvelée l'année prochaine.

En ce qui concerne la cantine Mme Bonnefoy explique que les élèves de GS mangent avec les enfants de CP et CE1 afin d'alléger l'effectif de maternelle. Le personnel de cantine a un peu changé avec notamment l'arrivée de Laurie Fayen qui travaillait aux TAP.